

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 34

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183859>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

O mon unique appui
O Vierge tutélaire
Exauce ma prière
Et veille sur lui !

Nos pères et nos mères chantaient cela il y a quelque 40 ou 50 ans le soir, au clair de lune, sur nos places publiques. C'était encore l'époque des rondes où l'on chantait et dansait simultanément.

On se réunissait pour teiller le chanvre, pour casser les noix, et ces réunions étaient toutes animées par des chants en commun.

Plus gais qu'aujourd'hui étaient les travaux rustiques, les fanaçons, les moissons et surtout les vendanges. La jeunesse chantait de tout son cœur, sans prétention, avec toute l'insouciance de son âge.

Et ne s'en trouvait pas plus mal pour cela.

L. C.

Le *Conteur* a publié dans son N° du 22 juillet un article sur le travail à la tâche.

Le *Gutenberg*, organe de la Société fédérative des typographes de la Suisse romande, prend à ce propos dans son N° du 10 août l'occasion de donner à l'auteur de l'article une petite leçon d'économie sociale. Je l'en remercie sincèrement, tout en regrettant qu'il se soit trompé d'adresse.

25 années de lutte pour le pain quotidien, dont plusieurs de travail manuel, doivent représenter un titre suffisant pour discuter avec M. le correspondant du *Gutenberg*. Je désire beaucoup que celui-ci en ait autant à offrir.

Une expérience de 15 années m'a appris que chaque fois que l'ouvrier peut travailler à la tâche, il y a avantage aussi bien pour lui que pour son patron. Et je n'ai jamais rencontré un seul bon ouvrier qui ne préférât ce mode à celui du travail à l'heure ou à la journée.

C'est cela et rien que cela que j'ai voulu démontrer.

Si j'ai pris l'occasion de l'affiche que j'ai lue pour dire quelques mots en faveur du travail à la tâche, ce n'est pas le moins du monde pour revenir sur le débat qui a eu lieu à Genève il y a quelques années à ce sujet, et qui a eu pour conséquence de faire triompher un principe faux, et, selon moi, de faire reculer la partie de la question sociale qui concerne les rapports entre patrons et ouvriers.

Nous sommes d'ailleurs si près de nous entendre, mon adversaire et moi, qu'il dit : « Nous sommes parfaitement » d'accord quant à la valeur du travail *aux pièces* ; » puis termine son article ainsi : « Ce n'est jamais de gaieté de » cœur, croyez-le bien, qu'on supprime une partie de sa » liberté en refusant le travail *aux pièces* pour imposer » le système de la journée. »

Quant aux principes, je n'ai absolument rien à ajouter à ces deux déclarations, surtout venant d'un des représentants du travail manuel.

Mais mon honorable contradicteur voudra bien me permettre de ne pas le suivre dans la terminologie qu'il a adoptée pour remplacer l'expression *travail à la tâche*, qui a le malheur de lui déplaire.

L'expression *travail à la pièce* (et non aux pièces) ne convient qu'à certaines industries où l'ouvrier travaille réellement à *tant la pièce*, comme les tailleurs, les cordonniers, les horlogers, etc. Quant à l'ouvrier qui est payé au prix d'unité du mètre, du pied ou de la livre, il travaille à la tâche et non pas à la pièce.

Thermes de Lessus, 17 août 1876.

L. C.

Lettres africaines.

I

Vous ne sauriez vous imaginer, mon cher d'Afry, le plaisir que votre lettre m'a fait. Comment ! vous pouvez songer encore à moi au fond du désert ! Il me semble vous voir sous votre tente, écrivant sur une caisse qui vous tient lieu de pupitre, tandis que au-dessus de votre tête rayonne le ciel bleu africain, si richement constellé, et que les feux du bivouac sont allumés pour écarter les bêtes féroces rôdant aux alentours. Cependant les chacals font entendre dans le lointain leurs sinistres hurlements et les chiens, qui font bonne garde, leur répondent. Je vois, en imagination, les allées et venues de vos Arabes : les uns alimentent les feux ou font cuire leur national couscous ; les autres, gravement assis en cercle, racontent des histoires merveilleuses, qui plaisent à la tournure poétique de leur esprit. Tantôt un barde en burnous élève sa voix inspirée et chante les grâces du coursier du désert ou les beaux yeux de la Fatma. J'envie votre sort et je maudis de bon cœur la fatalité qui, me retenant à Paris, m'a empêché de me joindre à votre caravane. Je ne désespère pas cependant de vous rattraper bientôt. Notre ami Ali-Ben-Charreub me fait espérer en effet que ses affaires seront bientôt terminées au ministère de la guerre. S'il ne se trompe pas dans ses calculs, nous partirons ensemble, vers le milieu du mois prochain ou plutôt, si possible. Un détail intéressant : vous vous rappelez Sir William Brown, cet Anglais si original, qui s'est enthousiasmé d'un si beau feu pour notre garde nationale, alors qu'elle florissait à Marseille. Malgré sa qualité d'étranger, à force d'intrigues et de démarches innocentes, il est devenu des nôtres. Il était l'orgueil, si vous vous en souvenez, de la 4^e du 3, comme nous disions si fièrement en style militaire. On faisait cercle à la place du Palais de justice pour le voir manœuvrer. Quel sang-froid ! quel flegme britannique ! Bientôt Sir William, que les lauriers de notre tambour empêchaient de dormir, a eu l'ambition de battre la caisse à la tête de notre compagnie. Que de cajoleries pour obtenir cet emploi ! Il a fait pour devenir tambour plus de démarches, il a payé plus de petits verres et donné plus de fins dîners que pas un de notre connaissance pour avoir le fameux ruban rouge, cette tocade du Français ! Il faut faire cependant une exception en faveur de M^e Sinard, l'éminent avocat. Vous connaissez sa belle lettre à M. le garde des sceaux. Eh bien ! Sir William est actuellement travaillé d'une autre marotte ; il s'est pris de passion pour le trombone ; il porte partout avec lui son noble instrument, et qu'on le prie ou non d'en jouer, il souffle à tout propos dedans *con amore*. Or, mon cher d'Afry, notre Anglais, qui connaît mon projet d'aller vous rejoindre en Afrique, veut également être du voyage. C'est un gai compagnon : « CHEERFULL AND COMPANIONABLE, » comme il dit dans sa langue. A bientôt. Votre affectionné

BERTHIER-VAREY.

P. S. J'ignore encore si notre ami le docteur An-